Comité National Routier

Indexation facile

Utiliser un coefficient de raccordement

Que faire dans le cas de l'arrêt d'une série
dans la mesure où le CNR fournit une série poursuivante
avec une date et un coefficient de raccordement …

COMITE NATIONAL ROUTIER
L'observatoire économique
du transport routier de marchandises et de voyageurs

Méthode

Que faire dans le cas d'une série arrêtée pouvant être poursuivie par une autre série en utilisant un coefficient de raccordement ?

Message important
Série arrêtée par décision du Conseil d'administration du CNR du 8 juin 2023.
A partir de la diffusion de septembre 2023, la série Indice CNR AAA est arrêtée et peut être poursuivie par la série ***Indice CNR BBB*** *avec le* ***coefficient de raccordement 1,1040****. Pour prolonger l'ancienne série au-delà de* ***septembre 2023****, multipliez les indices de la série poursuivante par le coefficient.*

Étape 1 Identifier la série poursuivante

La série arrêtée mentionne une série poursuivante.
Cette dernière est sur un périmètre identique ou proche de l'ancienne série.
Exemple : Indice CNR BBB.

Étape 2 Prendre en compte la date indiquée

La série arrêtée précise une date à prendre en compte.
Exemple : septembre 2023.

Étape 3 Utiliser le coefficient de raccordement

La série arrêtée fournit un coefficient de raccordement.
Exemple : 1,1040.

Le calcul consiste ensuite à effectuer l'opération suivante : utiliser la série poursuivante (Indice CNR BBB) et la multiplier par le coefficient de raccordement (1,1040) pour obtenir des valeurs qui prolongent l'ancienne série (Indice CNR AAA).

Exemple

Exemple d'utilisation du coefficient de raccordement :

Le coefficient de raccordement permet de rendre comparable deux séries

Date d'arrêt	= sept 2023
Coefficient de raccordement	= 1,1040

Ancienne série		
déc-21	117,22	Indice CNR AAA
mars-22	117,22	
juin-22	120,74	
sept-22	120,74	
déc-22	123,15	
mars-23	130,60	
juin-23	130,60	
sept-23	132,82	

Série poursuivante		
déc-23	120,31	Indice CNR BBB
mars-24	128,15	
juin-24	128,15	
sept-24	128,21	
déc-24	128,84	

Le calcul est le suivant :

	Série utilisée dans les calculs		
	déc-21	117,22	Ancienne série Indice CNR AAA
	mars-22	117,22	
	juin-22	120,74	
	sept-22	120,74	
	déc-22	123,15	
	mars-23	130,60	
	juin-23	130,60	
	sept-23	132,82	
120,31 x 1,1040 =	déc-23	132,82	Série poursuivante Indice CNR BBB avec le coeff. de raccordement
128,15 x 1,1040 =	mars-24	141,48	
128,15 x 1,1040 =	juin-24	141,48	
128,21 x 1,1040 =	sept-24	141,54	
128,84 x 1,1040 =	déc-24	142,24	

Exemple ayant pour seule fonction d'illustrer une méthode de calcul possible

Exemple de calcul d'évolution de l'indice :

Entre le mois de décembre 2022 (indice = 123,15) et le mois de décembre 2023 (indice = 132,82), l'indice a augmenté de : (132,82/123,15) – 1 = 0,079 = + 7,9 %.

Réglementation

Guide sur le prix dans les marchés publics – Direction des Affaires Juridiques (DAJ) – 2023 : document de référence, recueil de l'ensemble de la réglementation applicable aux problématiques de prix.

Extrait page 78 :

> ***« 3.4.5. Que peut faire l'acheteur dans le cas de la disparition d'un indice INSEE ?***
>
> ***Si le contrat prévoit un arrêt de la série utilisée pour l'indexation :***
> *L'arrêt de la série chronologique peut faire l'objet d'une clause du contrat précisant la méthode pour substituer une nouvelle série à une ancienne.*
>
> ***Dans le silence du contrat, s en cas de mention par l'INSEE d'une série poursuivante :***
> *L'en-tête de la série arrêtée ou son onglet « Documentation » fournissent la plupart du temps une nouvelle série poursuivante avec une date et un coefficient de raccordement.*
> *Cette dernière est sur un périmètre identique ou proche.*
> *Il est alors suggéré d'utiliser la nouvelle série et de la multiplier par le coefficient de raccordement pour obtenir des valeurs qui prolongent l'ancienne série. »*

Ces préconisations relatives aux indices INSEE sont transposables à ceux du CNR.